

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 7 novembre 2024

L'ARS La Réunion installe des Instances Territoriales de Concertation en Santé pour favoriser des réponses adaptées aux besoins locaux de santé

Pour la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2033, l'ARS La Réunion installe des Instances Territoriales de Concertation en Santé (ITCS) sur chacune des microrégions (Nord, Est, Sud et Ouest). Ces instances marquent une nouvelle étape dans l'association des acteurs locaux à la construction de solutions opérationnelles répondant aux besoins de santé de la population.

Ce 7 novembre 2024, l'ARS a installé l'ITCS pour le territoire Est en présence de près de 50 participants (élus locaux, professionnels de santé, usagers, partenaires ...). Après avoir partagé les enjeux de santé de ce territoire, l'instance a retenu 4 projets à co-construire avec les acteurs locaux pour améliorer l'accès aux soins et à la prévention dans l'Est.

Une nouvelle approche participative pour la santé

L'ARS La Réunion, soucieuse de renforcer l'ancrage territoriale de la politique de santé et la participation des acteurs locaux, installe des **Instances Territoriales de Concertation en Santé (ITCS)** au sein de chacune des microrégions de l'île (Nord, Est, Sud, Ouest).

Ces instances sont des lieux de concertation et co-construction, réunissant les professionnels et opérateurs de santé, les usagers, les élus et les institutions partenaires, afin de faire émerger des projets concrets de santé à l'échelle de chaque territoire.

Elle repose sur une démarche **participative et volontaire**, et sont l'expression de la démocratie en santé.



Missions des ITCS

Les ITCS ont pour missions de :

- **Partager les enjeux de santé et le diagnostic territorial** spécifique à chaque microrégion.
- **Co-construire avec l'ARS des projets opérationnels, en cohérence avec les priorités du Projet Régional de Santé 2023-2033**, pour répondre aux défis sanitaires locaux.

Des acteurs réunis pour mieux répondre aux besoins de santé

Les ITCS réunissent de nombreux acteurs :

- Les usagers,
- Les élus locaux et parlementaires
- Les établissements de santé et médico-sociaux,
- Les représentants des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et Centres de santé (CDS) du territoire,
- Les services de l'État et l'Assurance maladie.

Installation de l'instance territoriale de concertation en santé de l'Est



Ce 7 novembre 2024, s'est tenue la première réunion de l'instance territoriale de concertation en santé de l'Est à Saint-André. Près de 50 acteurs ont participé à cette première réunion.

A cette occasion, l'ITCS a retenu de travailler à la finalisation de 4 projets d'amélioration de l'accès aux soins et à la prévention :

- **un bus santé**, permettant d'aller vers les personnes éloignées de la santé, avec des actions complémentaires d'aide à l'installation des professionnels de santé ;
- **un parcours de prévention et de prise en charge des complications podologiques chez les patients diabétiques**, associant les professionnels de santé de ville et hospitaliers ;
- **un parcours de suivi des femmes enceintes présentant des vulnérabilités médico psychosociales**, associant les professionnels de santé de ville et hospitaliers ainsi que la PMI ;
- **une Maison des Adolescents**, favorisant l'accès direct, libre et gratuit, des adolescents et jeunes adultes à des soins et à de la prévention sur l'ensemble des dimensions de la santé et du bien-être.

Ces projets devraient être finalisés dans les prochains mois pour une validation de l'ARS et une mise en œuvre en 2025.

Prochaines étapes : déploiement dans les autres zones de l'île

L'installation des autres ITCS est prévue au cours du mois de novembre 2024, dans le Nord, Sud et Ouest. Ces échanges permettront de multiplier les solutions locales, contribuant ainsi à la réussite de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS) La Réunion pour les prochaines années.